

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.110

L'An deux Mille Huit, le 27 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 20 juin 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 juin 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, M. BESSON, Mme CHABANEAU, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. LABIA représenté par M. GIRAUD
Mlle BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme LEFEBVRE
M. CAU représenté par M. GONZALEZ
M. COEURET représenté par M. DENIS
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme WILLMANN représentée par Mme CIRAUD-LANOUE

ABSENTS-EXCUSES : Mme CROUÉ

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32

Monsieur RICH a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2/2008

RAPPORTEUR : Mme FAUQUET-MOLL

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2008 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
022 – 01	Dépenses imprévues	- 56 313,00 €	
023 – 01	Virement à la section d'investissement	+ 56 313,00 €	

	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
021 – 01	Virement de la Section de Fonctionnement		+ 56 313,00 €
205.41460	Logiciel accès Port de Plaisance	+ 2 800,00	
2182.112	Acquisition véhicules Police Municipale	+ 36 000,00	
2313.0208	Travaux aménagement bureau mairie	+ 3 760,00	
2313 .41460	Travaux Port de plaisance	- 2 800,00	
2313.4210	Travaux Maison de l'Enfance	+ 16 553,00	
	<i>TOTAL INVESTISSEMENT</i>	+ 56 313,00 €	+ 56 313,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} juillet 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT